



au cours de la conférence de presse accordée aux médias le jeudi 15 février 2018, le conseil exécutif de l'association des sous traitants du secteur de l'eau et de l'énergie) en abrégée Asselec.

Créée en 2009, Asselec est une association qui réunit comme son nom l'indique, des patrons des PME qui sous traitent avec les grandes entreprises du secteur de l'énergie, c'est à dire l'eau et l'électricité pour les aider à accomplir certaines de leurs missions.

L'Asselec a donc pour objectif immédiat de retrouver ses lettres de noblesse, pour faire connaître ses activités et leur importance au grand public. D'où la convocation d'une assemblée générale qui se tiendra le 30 mars prochain.

Cette assemblée générale permettra à cette association de pouvoir fédérer les efforts et les compétences de chacun de ses membres afin d'être dorénavant plus forte. Il faut noter que si l'activité de sous traitance dans le domaine de l'énergie bat un peu de l'aile, c'est du fait des grandes multinationales donneuses d'ordre qui profitent des failles de la loi en matière de relation entre les PME qui exécutent des marchés et elles, les grosses boîtes, pour étouffer ces dernières en accumulant de grosses factures impayées; ainsi, les grandes entreprises marchent sur les plus petites ce qui entraîne la déliquescence de plusieurs. Pour le président Ekang esseng Victor la situation actuelle est dû au fait que les petites entreprises vont en rangs

dispersés vers les donneurs d'ordre.

Voilà pourquoi il trouve plus judicieux de former un bloc solide qui pourra faire face aux grosses multinationales donneuses d'ordre car seul on peut être faible et vulnérable mais ensemble il est fort probable qu'on soit plus fort. Annoncé pour le 30 mars prochain sous le nom de soirée des acteurs de l'énergie, elle permettra au grand public de connaître tout les acteurs qui entrent en jeu dans le domaine de l'eau et de l'électricité et d'établir l'équilibre dans ce secteur.